



HAL
open science

L'intégration dans l'armée des brigades ORA des colonels Chomel et Bertrand, entre le Berry et les fronts de l'Atlantique, 1944-1945

Stéphane Weiss

► **To cite this version:**

Stéphane Weiss. L'intégration dans l'armée des brigades ORA des colonels Chomel et Bertrand, entre le Berry et les fronts de l'Atlantique, 1944-1945. *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest* : Anjou, Maine, Touraine, 2022, 129, pp.171-194. 10.4000/abpo.7982 . hal-04428611

HAL Id: hal-04428611

<https://univ-poitiers.hal.science/hal-04428611>

Submitted on 31 Jan 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'intégration dans l'armée des brigades ORA des colonels Chomel et Bertrand, entre le Berry et les fronts de l'Atlantique, 1944-1945

Stéphane WEISS

Docteur en histoire contemporaine, chercheur associé au CRIHAM, Université de Poitiers

En septembre 1944, les maquis du Centre de la France enregistrèrent l'un des principaux succès des Forces françaises de l'Intérieur (FFI) : la reddition des 20 000 hommes du général Elster, qui formaient le dernier gros contingent allemand en retraite au sud de la Loire. Si cet épisode est connu, le parcours de certains de ses protagonistes l'est moins. Tel est le cas des colonels Raymond Chomel (1897-1989) et René Bertrand (1895-1966), de l'Organisation de Résistance de l'Armée (ORA), à l'origine des deux actes de reddition signés par le général Elster, les 10 et 11 septembre 1944, dans l'Indre et le Cher. Bien peu a été écrit à leur sujet, en dehors de quelques ouvrages déjà datés sur l'ORA¹. Encore faut-il relever des mentions erronées à l'image de celles du *Dictionnaire historique de la Résistance*, paru en 2006, qui désigna René Bertrand comme un « ancien du Premier régiment de France [...] affecté à la garde du maréchal Pétain² », par une confusion manifeste avec le 1^{er} régiment d'infanterie (RI) qu'il commanda au sein de l'armée d'armistice.

La reddition de la colonne Elster fut le point d'orgue du parcours maquisard des deux colonels. Il ne marqua cependant pas la fin de leur action, bien au contraire. Dès la mi-septembre 1944, ils cherchèrent à transformer leurs groupements en amorces de nouvelles divisions d'infanterie devant s'intégrer à l'armée régulière. S'ils ne furent pas les seuls à tenter l'expérience ils figurent parmi les rares à être passés de l'idée aux actes. Ce faisant, leurs deux brigades servirent de noyaux fondateurs pour deux des huit divisions d'infanterie recrées par le gouvernement du général de Gaulle en métropole, entre l'automne 1944 et le mois de mai 1945³.

Ce résultat est d'autant plus notable qu'il fut préparé de façon autonome, sans consigne nationale de l'ORA et hors du giron de la 1^{re} armée du général de Lattre de Tassigny. L'amalgame pratiqué au sein de celle-ci a focalisé l'historiographie sur l'intégration des FFI dans l'armée régulière. Il ne concerna pourtant que 130 000 FFI parmi les 400 000 restés sous les drapeaux durant l'automne 1944. La majorité connut d'autres voies, dont celle expérimentée par les colonels Chomel et Bertrand.

La transition de leurs brigades vers l'armée régulière, menée entre le Berry, le Val de Loire et les fronts de l'Atlantique, ne fut pas un processus acquis d'emblée. Il leur fallut convaincre tant leurs pairs que les autorités supérieures, dans un environnement politique et militaire mouvant. Leurs projets présentèrent des similitudes indéniables. Ils appréhendèrent cependant différemment la place de l'ORA au sein des FFI. En restituant la genèse des groupements des colonels Chomel et Bertrand, puis leur transition vers l'armée régulière, cet article met en lumière deux expériences singulières et une perception du rôle de l'ORA qui ne fut pas monolithique.

1 OUDOT DE DAINVILLE, Augustin, *L'ORA, la résistance de l'Armée*, Paris, éd. Lavauzelle, 1974, 344 p. ; BOISFLEURY, Bernard de, *L'Armée en Résistance, France 1940-1944*, Paris, éd. L'Esprit du livre, 2005, 717 p.

2 MARCOT, François (dir.), *Dictionnaire historique de la Résistance*, Paris, Flammarion, 2006, p. 277.

3 WEISS, Stéphane, *Le réarmement français de 1944-1945, Faire flèche de tout bois*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2022, p. 73-95.

La genèse des deux brigades

Le groupement du colonel Chomel, organisé entre l'Indre et l'Indre-et-Loire, fut dénommé dès l'été 1944 *Brigade Charles Martel*, en référence au pseudonyme de son commandant. Structuré dans le Cher, le groupement du colonel Bertrand – qui œuvra avec les pseudonymes *Dupin*, *Benoît* et *Bordure* – fut plus simplement désigné en tant que *Groupement Bertrand* ou *Brigade Bertrand*. Le premier terme fut retenu après-guerre pour l'édition de diplômes commémorant son parcours « de l'été 1944 dans les forêts et les bouchures entre l'Arnon et l'Allier, à l'hiver 1945 dans la boue de la tranchée entre la Seudre et la Garonne⁴ ». Comme l'évoquent ces mentions fluviales, les deux groupements rejoignirent les fronts de l'Atlantique à l'automne 1944 : le *Groupement Bertrand* face à Royan, la *Brigade Charles Martel* devant Saint-Nazaire.

La genèse maquisarde des deux groupements est assez bien documentée, grâce à des monographies nourries de témoignages et de documents des amicales d'anciens combattants⁵, pour partie conservés de nos jours au sein des archives des départements concernés⁶. Pour la période postérieure à septembre 1944, les principales archives sont conservées au Service historique de la Défense (SHD) à Vincennes (séries 9P à 13P, ainsi qu'un dépôt privé de Raymond Chomel très éclairant sur la période charnière de l'automne 1944⁷).

La série 19P du SHD, regroupant les dossiers d'homologation des unités FFI, présente un certain intérêt mais son emploi requiert des précautions, du fait de biais parfois importants. Ainsi, alors que les sources de 1944 attestent la formation au sein du *Groupement Bertrand* d'une 33^e demi-brigade en août 1944, son dossier d'homologation fait remonter son existence au 1^{er} juillet 1942, de façon anachronique – avant même la dispersion de l'armée d'armistice –, par une confusion manifeste avec l'engagement résistant de tel ou tel parmi ses cadres. De même, tandis que les rapports d'octobre 1944 de Raymond Chomel montrent sans détour que son organisation n'est entrée en action qu'en juin 1944⁸, les dossiers d'après-guerre lui attribuèrent des opérations antérieures liées à l'Armée secrète (AS), ce qui suscita des polémiques lors des homologations.

Les colonels Bertrand et Chomel : deux officiers de l'armée d'armistice

René Bertrand, né en 1895, et Raymond Chomel, né en 1897, sont deux officiers d'active de la même génération, formés à l'épreuve du feu durant la Première Guerre mondiale. Ils entamèrent leurs carrières respectives par des voies différentes⁹. René Bertrand, fils d'officier, était saint-cyrien de la promotion 1913-1914 *Croix du drapeau*. Parti au front en août 1914 comme sous-lieutenant d'infanterie, il acheva la guerre

4 Arch. dép. du Cher, 1Ph5. Le terme « bouchure » désigne les haies dans le val de Loire.

5 Anonyme, *Les Bandes de Picardie, Le 1^{er} Régiment d'Infanterie dans la Résistance*, Paris, éd. Lamarre, 1946, 188 p. ; DESECURE, René et PETIT, Jean, « Des maquis de Sainte-Gemme au bataillon Carol », *Bulletin du Groupement d'Histoire et d'Archéologie de Buzançais*, n° 17, 1985, p. 77-116 et n° 18, 1986, p. 95-128 ; LEMBREZ, Claude, *Histoire du Groupement d'escadrons Calvel*, chez l'auteur, 1990, 218 p. ; DRUART, Jean, *Brigade Charles Martel, Le maquis d'Épernon, 32^e Régiment d'infanterie*, éd. Hérault, 1991, 202 p.

6 Voir notamment : Arch. dép. d'Indre-et-Loire, 233J : Fonds Jean Druart, auteur de l'une des monographies citées à la note précédente.

7 SHD, GR 1K561. Le SHD conserve également un dépôt privé consacré à René Bertrand mais il porte essentiellement sur son activité en Asie puis au Maroc (SHD, GR 1K246).

8 SHD, GR 1K561 : Rapports du colonel Chomel, 1^{er} et 2 octobre 1944.

9 SHD, GR 14Yd 172 et 14Yd 1459 : dossiers individuels des généraux Bertrand et Chomel ; JACQUET Michèle, « Notice biographique sur René Bertrand », CD-ROM *La Résistance dans le Cher*, AERI, 2008.

capitaine, malgré une grave blessure. Durant l'entre-deux-guerres, René Bertrand connut des affectations variées : en métropole, en Pologne, comme attaché militaire en Iran et en Afghanistan (il contribua à la préparation de la *Croisière jaune* de 1931-1932), en Algérie. Passé commandant puis lieutenant-colonel, il aborda la Seconde Guerre mondiale comme chef de cabinet du général Charles Noguès, résident général du Maroc.

Raymond Chomel, fils d'un maître verrier de Fourmies¹⁰ (Nord), s'est engagé dans l'armée en 1915, devançant son appel. Il termina la guerre au grade de lieutenant. Passé par la Pologne en 1919-1920, il s'orienta vers une carrière d'état-major. Devenu capitaine, il fut admis à l'École de Guerre en 1931 et, deux ans plus tard, en sortit second de sa promotion. En 1939, il entama la Seconde Guerre mondiale comme officier d'état-major du grand quartier général. Au printemps 1940, il fut nommé chef d'état-major de la 4^e division cuirassée du colonel Charles de Gaulle, engagée dans l'Aisne et la Somme à la fin du mois de mai. Le 5 juin suivant, Charles de Gaulle, nommé sous-secrétaire d'État au ministère de la Défense, le prit comme chef de cabinet. Cette expérience resta éphémère mais Raymond Chomel fut ainsi un témoin direct du départ du général vers la Grande-Bretagne. Il aurait été tenté de le suivre mais y aurait renoncé, avec l'assentiment du général, du fait de ses charges de famille¹¹. Eut-il ensuite des accointances avec la France libre ? Rien dans son parcours ne l'atteste, à commencer par l'absence d'interruption dans la carrière qu'il poursuivit au sein de l'armée d'armistice dès l'été 1940.

La dispersion de l'armée d'armistice en novembre 1942 surprit René Bertrand et Raymond Chomel alors qu'ils avaient tout deux atteint le grade de colonel. Le premier, revenu en métropole, commandait le 1^{er} RI à Saint-Amand-Montrond (Cher) depuis le 15 avril 1942. Le second dirigeait l'état-major de la 9^e division militaire de Châteauroux.

Reformer les régiments de la 9^e division militaire ?

La genèse des groupements des deux colonels démarra dans la foulée de la dissolution de l'armée d'armistice. Dès le mois de décembre 1942, ils furent en contact avec les colonels Henri Zeller et Georges Pfister, qui ordonnancèrent l'Organisation de Résistance de l'Armée en zone Sud. Impulsée par le général Henri Giraud, challenger du général de Gaulle à la tête du Comité français de Libération nationale à Alger, l'ORA se voulait l'avant-garde en France occupée de l'armée ayant repris le combat en Afrique du Nord. Se structurant autour de cadres officiers et sous-officiers de l'ex-armée d'armistice, elle revendiqua un caractère spécifiquement militaire. Néanmoins, étiquetée vichyste puis giraudiste, elle dut affronter la suspicion des mouvements résistants, en particulier concernant sa place au sein des instances de commandement nationales et régionales¹².

Le recrutement de cadres de la 9^e division militaire dissoute démarra dès la fin de l'année 1942. Au fil des décennies, cette activité a été présentée comme un projet visant d'emblée la reconstitution des régiments de la 9^e division : le 1^{er} RI de Saint-Amand-Montrond, le 27^e RI du Blanc, le 32^e RI de Loches et Châteauroux, le 8^e régiment de cuirassiers de Châteauroux et Buzançais. L'inscription de l'action de René Bertrand dans une continuité clandestine du 1^{er} RI fut précoce, avec par exemple, en juin 1943, la réunion de ses anciens officiers sous le couvert de la commémoration de la bataille de Fleurus. Dans le cas de Raymond Chomel, l'intention de recréer des régiments ne fut clairement affirmée qu'en août 1944.

René Bertrand et Raymond Chomel n'ont pas ménagé leurs efforts pour maintenir des liens parmi leurs anciens cadres. L'exercice n'allait pas de soi, à l'image des essais infructueux tentés ailleurs (pour le 41^e RI de Brive, le 153^e RI de Lyon...). Il s'agissait de

10 Une rue y porte le nom de Raymond Chomel.

11 BERNARD, Danielle, « Le général Chomel et la brigade Charles Martel, une formation militaire dans la Résistance », *Résistances en Touraine et en Région Centre*, hors-série n° 5, 2012, p. 25-30.

12 MARCOT, François (dir.), *Dictionnaire historique de la Résistance*, op. cit., p. 201-202.

repérer les bonnes volontés en vue de monter un réseau. Raymond Chomel œuvra sous la couverture de ses fonctions de chef d'état-major de l'organe liquidateur de la 9^e division militaire, puis, à partir de juin 1943, comme inspecteur de l'Université Jeune France. Dans le Cher, René Bertrand put s'appuyer sur des officiers et sous-officiers recasés dans les administrations et diverses entreprises, avec l'aide du sous-préfet de Saint-Amand. Le sous-lieutenant Georges Roidot, futur général, sillonna par exemple le Cher pour le compte de René Bertrand, avec une double casquette de gérant d'un chantier forestier et de responsable départemental des scouts¹³.

Au sein de l'ORA, le réseau constitué par René Bertrand fut le premier à bénéficier spécifiquement d'un parachutage allié d'armes, dès le 18 avril 1943, dans le cadre d'un accord passé entre le général Giraud et le *Special Operations Executive* britannique. La répression adverse vint toutefois le frapper. Le 1^{er} juillet 1944, l'arrestation du commandant Pierre Rauscher, second de René Bertrand, contraignit celui-ci à redémarrer presque à zéro. Dans l'Indre, une succession d'arrestations contraignit Raymond Chomel à basculer dans la pleine clandestinité le 3 mai 1944. Jusqu'en juillet, les deux groupements n'existèrent qu'à l'état de noyaux clandestins, relayés par une réserve sédentaire, activable si des armes devenaient disponibles. Cette condition ne fut remplie qu'au mois d'août.

Dynamique des effectifs

Dans un rapport d'octobre 1944, Raymond Chomel a décrit la montée en puissance de sa brigade. Une première phase de recrutement dura jusqu'à la fin du mois de juillet 1944, avec une activité offensive volontairement réduite « afin de ne pas attirer prématurément des expéditions de nettoyage ». Certaines de ses composantes furent toutefois accrochées lors de ratissages adverses les 10 et 23 juillet. Le 26 juillet, une dispersion générale intervint par crainte d'une opération allemande de plus grande ampleur. Une « remise sur pied » fut enclenchée le 2 août, suivie d'une phase de guérilla généralisée du 12 août jusqu'au 10 septembre¹⁴.

Quels furent les effectifs de la future *Brigade Charles Martel* durant ces phases ? Le dossier d'homologation de la brigade annonce la présence de 1 470 hommes et officiers dès le 1^{er} juillet 1944, un total douteux pour cette date ; un développement important des effectifs n'est en effet intervenu qu'au mois d'août. Le maquis d'Épernon (futur 32^e RI), constitué à deux compagnies le 10 juillet, n'a compté deux compagnies supplémentaires qu'à partir du 8 août, après l'intégration de recrues et d'un petit maquis isolé¹⁵. Conservée au SHD, une liste nominative de 577 membres de la brigade détaille leurs dates d'engagement : le nombre cumulé des présents ne dépasse pas 180 hommes au 30 juin, atteint 270 au 31 juillet, puis double quasiment avec 534 présents le 31 août¹⁶. Un tel afflux en août s'observe également dans les listes d'engagés récapitulées en 1990 au sujet du futur 8^e régiment de cuirassiers par Claude Lembrez.

Un saut quantitatif et qualitatif intervint lors de l'intégration de compagnies du 1^{er} régiment de France. Cette unité avait été formée en 1943 par le général Bridoux, secrétaire d'État à la Guerre de Vichy, pour servir au maintien de l'ordre. Principalement stationnées dans l'Indre, la Creuse et le Cher, ses composantes affichèrent une intenable posture de pseudo-neutralité, marquée par plusieurs accrochages meurtriers avec des

13 Témoignage du général Georges Roidot (*Le Lien*, bulletin des Amitiés de la Résistance, n°16, 2004).

14 Rapport du colonel Chomel, 2 octobre 1944, doc. cit.

15 SHD, GR 19P37/3 : Dossier homologation du 32^e RI.

16 SHD, GR 19P36/6 : Dossier homologation de la Brigade Charles Martel (BCM). Liste ne comprenant pas les éléments ralliés du 1^{er} Régiment de France, ni les éléments du maquis d'Épernon homologués séparément.

éléments FFI. Leur possible ralliement à la Résistance fit l'objet de multiples tractations, initialement réprouvées par Londres. Raymond Chomel y joua un rôle central.

Cette intégration débuta le 8 août et fut généralisée le 21. Moyennant un tri des cadres, Raymond Chomel y gagna quelque 800 hommes instruits et armés, dont un peloton motorisé : l'équivalent de six compagnies. Dans la foulée, le 25 août, Raymond Chomel annonça la transformation de ses groupes en régiments : la 27^e demi-brigade à deux bataillons (les ex-bataillons Lenoir et Marceau), le 8^e régiment de cuirassiers (autour des éléments de cavalerie du 1^{er} régiment de France), le 17^e bataillon de chasseurs à pied (17^e BCP, l'ex-bataillon Carol) et la 32^e demi-brigade (l'ex-maquis d'Épernon à deux bataillons). Il est alors fait mention de la présence de 2 700 hommes, dont 25 % encore non armés¹⁷.

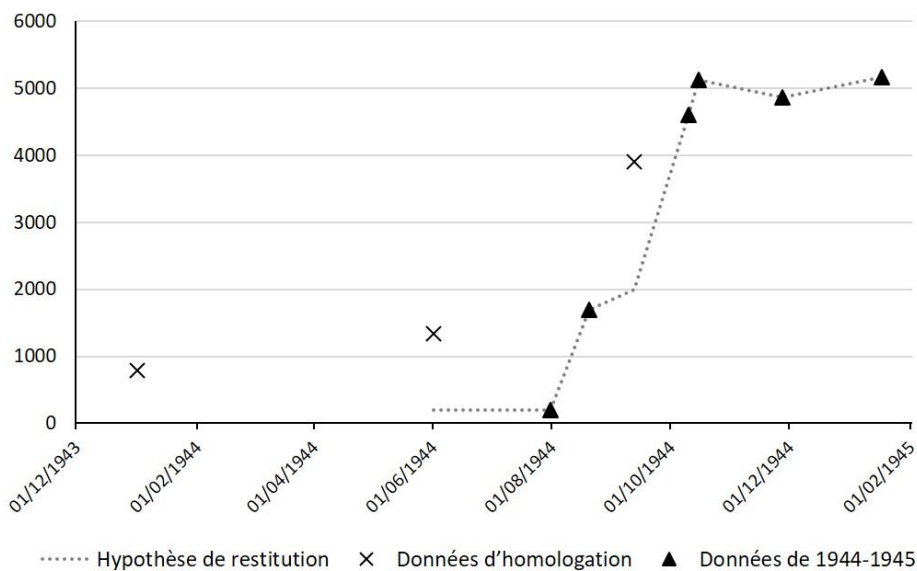
Dans le Cher, la dynamique fut sensiblement similaire, telle que décrite par la mission *Jedburgh Ivor*. Cette équipe, composée d'un officier britannique, d'un officier français et d'un radio américain, fut parachutée au cours de la nuit du 6 au 7 août pour appuyer les maquis du sud du Cher, en relai de l'équipe *Jedburgh Hamish* qui opérait depuis la mi-juin dans le nord de la Creuse. Dès son arrivée, l'équipe *Ivor* s'associa au colonel Bertrand, son organisation étant déjà structurée. Au cours de la dernière décade de juillet, René Bertrand s'était employé à reconstituer un noyau actif de 200 volontaires, puis à mobiliser les éléments sédentaires restés en liaison. Grâce à l'équipe *Ivor*, des parachutages furent obtenus, le premier dès la nuit du 14 au 15 août, complétés par la récupération de dépôts camouflés en 1942. Parallèlement, René Bertrand mena ses propres négociations avec les officiers du 1^{er} régiment de France stationnés dans le Cher. Le 20 août, le 1^{er} RI reconstitué comptait dix compagnies et 1 200 hommes. Les éléments ralliés du 1^{er} régiment de France et des recrues des Chantiers de Jeunesse permirent de créer une unité jumelle, la 33^e demi-brigade, alignant 500 hommes¹⁸.

Passé la mi-septembre, les groupements des colonels Bertrand et Chomel firent l'objet de décomptes réguliers. Les graphiques 1 et 2 restituent l'évolution de leurs effectifs, en distinguant les données sourcées de 1944 et celles des dossiers d'homologation. Ils mettent en évidence la forte croissance du mois d'août puis une césure. Tandis que le groupement de René Bertrand continua à croître, celui de Raymond Chomel plafonna à son niveau de la fin du mois d'août. En cause, des conceptions différentes de la place de l'ORA au sein des FFI.

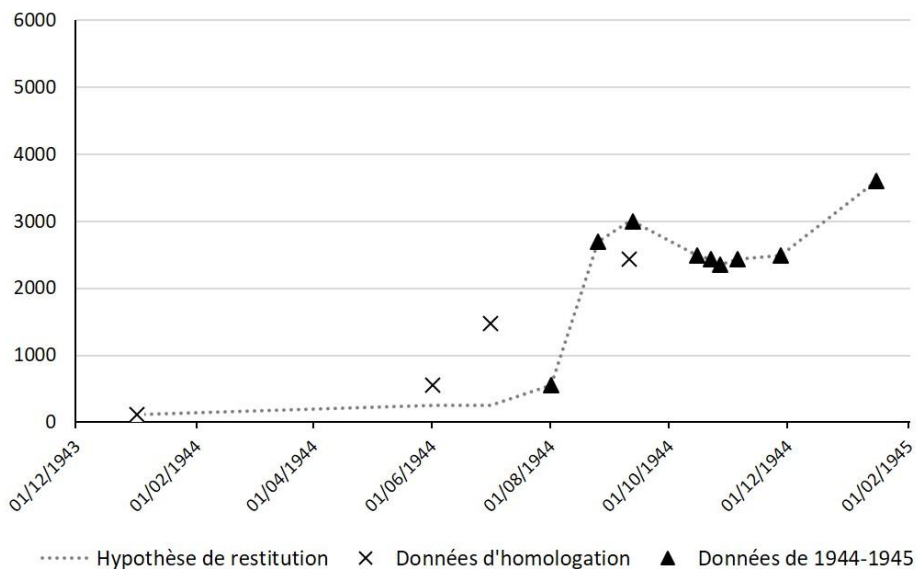
Graphique 1 : Évolution des effectifs du groupement du colonel Bertrand

17 SHD, GR 1K561 : Journal de marche des troupes mobiles de l'Indre, mai-septembre 1944.

18 Arch. nat., 72AJ83 : Rapport de l'équipe *Jedburgh Ivor*.



Graphique 2 : Évolution des effectifs du groupement du colonel Chomel



Deux postures divergentes

D'aucuns avancèrent que René Bertrand et Raymond Chomel œuvrèrent de concert dès le mois de juin 1940 au sein de la 4^e division cuirassée¹⁹. Chef d'état-major de cette division, Raymond Chomel y croisa effectivement un commandant Bertrand, dirigeant le 4^e BCP, mais il ne s'agissait que d'un homonyme de René Bertrand. Les deux colonels ne se côtoyèrent qu'à compter du printemps 1942. En 1944, ils adoptèrent des postures différentes à l'égard des autres mouvances de la résistance militarisée.

Raymond Chomel : le représentant d'une ORA isolée

Deux sources concordantes décrivent l'environnement au sein duquel Raymond Chomel évolua jusqu'en août 1944 : son propre rapport d'activité du 2 octobre 1944 et le rapport d'opération de la mission *Jedburgh Hugh*, rédigé à la même période. Celle-ci,

19 LEMBREZ, Claude, *Histoire du Groupement d'escadrons Calvel*, op. cit., p. 15.

parachutée dans l'Indre le 6 juin, était dirigée par un officier français, Louis L'Helgouach. Au regard de ces deux sources, Raymond Chomel apparaît fort isolé jusqu'au cœur de l'été 1944. Son premier échange avec le responsable départemental de l'Armée secrète, René Antoine (*Carp*), ne serait intervenu qu'à la fin de l'année 1943 : « une simple prise de contact » à la suite de laquelle Chomel ne fut « jamais convoqué aux réunions des organisations de résistance²⁰ ». L'Indre accueillit une forte activité de parachutage, avec la réception de quelque 3 800 containers²¹. Or, symptomatiquement, avant le 6 juin 1944 le réseau de Raymond Chomel ne bénéficia que de deux parachutages et le responsable local du *Special Operations Executive*, très actif en Indre et en Vienne, le major britannique Amédée Maingard (*Samuel*), n'apparaît pas parmi ses contacts.

Le 28 avril 1944, René Antoine fut arrêté. Durant plusieurs semaines, les groupes AS de l'Indre furent coupés les uns des autres. Dans ce contexte, ceux du nord de la Brenne, où œuvraient d'anciens militaires, se rallièrent à Raymond Chomel et à l'ORA²². Ce dernier resta cependant sur la touche lorsque qu'un nouveau chef départemental fut désigné courant mai, en la personne de Paul Mirguet (*Surcouf*). Ce choix fut entériné par le Délégué militaire régional (DMR) de la région clandestine R5 recouvrant le Limousin, la Dordogne, l'Indre et le Sud du Cher, Eugène Déchelette, alias *Chasseigne*²³ ou *Ellipse*. Paul Mirguet devint son principal appui dans l'Indre, avec le renfort la mission *Jedburgh Hugh* parachutée au cours de la nuit du 5 au 6 juin.

Dans ce contexte, Raymond Chomel connut une succession d'occasions manquées : un entretien évasif avec le DMR Déchelette le 20 mai, une prise de contact ratée avec Paul Mirguet le 27 mai, un déplacement tout aussi infructueux à Limoges le 1^{er} juin. À l'approche du débarquement, ses contacts restaient limités à l'ORA : René Bertrand, le lieutenant-colonel Jean Paquette (*Fortin*) commandant l'ORA pour l'ex-12^e division militaire de Limoges, le colonel Georges Pfister, coordinateur de l'ORA pour le grand Sud-Ouest...

Les choses ne s'améliorèrent pas après le 6 juin. Il rencontra à la mi-juin l'adjoint du DMR Déchelette, Georges Héritier alias *Croc*²⁴. Le rapport de la mission *Hugh* fait état d'une mésentente, confirmée lors d'une réunion tenue le 20 juin, dans la Brenne, autour de Louis L'Helgouach, Paul Mirguet, Georges Héritier et Raymond Chomel. Ce dernier, à qui était reproché le fait de ne pas considérer le moment venu pour faire prendre le maquis à ses hommes²⁵, protesta « contre le fait [d'avoir] été tenu à l'écart des réunions des organisations de la Résistance et contre le fait qu'un commandant départemental a été nommé, alors que ce poste devait normalement [lui] revenir²⁶ ». Son réseau ne représentait encore qu'une force virtuelle, peu armée, et il dut se contenter d'un vague « commandement des troupes mobiles » du département. Cette situation fut confirmée les 25 et 26 juin, lors d'une nouvelle rencontre, élargie au DMR Déchelette et au responsable FTP Roland Desplains. L'accord du 20 juin ne fut qu'un trompe-l'œil. Le 17 juillet, prenant contact avec Robert Vollet, commandant le Groupe Indre Est (AS), Raymond Chomel ne reçut par exemple qu'un « accueil assez frais²⁷ » sans suites concrètes. Les querelles politiques ne manquaient pas. La mission *Hugh* signala ainsi des frictions entre Raymond Chomel et les FTP.

20 Rapport du colonel Chomel, 2 octobre 1944, doc. cit.

21 SHD GR 19P36/20 : Historique succinct du Groupe Indre-Ouest.

22 LEMBRES Claude, *Histoire du Groupement d'escadrons Calvel*, op. cit., p. 20.

23 Désigné *Chassagne* par Raymond Chomel en octobre 1944.

24 Désigné *Georges* par Raymond Chomel en octobre 1944.

25 Arch. nat., 72AJ83 : Rapport de l'équipe Jedburgh Hugh.

26 Rapport du colonel Chomel, 2 octobre 1944, doc. cit.

27 *Ibid.*

Raymond Chomel continua à considérer que le commandement départemental aurait dû lui échoir. Le 14 août, les cartes furent rebattues à l'initiative du commandant régional FFI Maurice Rousselier (*Rivier*) : il instaura un commandement départemental bicéphale associant Paul Mirguet et Roland Desplains. Raymond Chomel ne reçut qu'une fonction de chef d'état-major, à nouveau en trompe-l'œil : en octobre, évoquant des décisions « à l'esbrouffe », il dénonça l'impossibilité où il se trouvait pour assurer cette fonction, « les bureaux [de l'état-major] étant actionnés directement par le "binôme départemental"²⁸ ». À travers ces mentions transparaît l'image d'un officier de métier n'ayant pas trouvé sa place au sein d'un environnement clandestin à la fois mouvant et politisé, où les grades militaires n'étaient pas les seuls attributs d'autorité.

Même s'il affirma considérer le titre FFI comme « un véritable titre de noblesse²⁹ », Raymond Chomel resta arc-bouté sur un schéma donnant la primauté aux militaires de carrière. Ainsi, le 23 septembre, proposant d'ouvrir sa brigade au reste des FFI de l'Indre tout en s'attribuant les « pouvoirs d'un chef départemental FFI », il précisa que les actes d'engagement ne mentionneraient que le grade dans l'armée et non les galons FFI³⁰.

René Bertrand : une posture transversale

Dès l'été 1943, René Bertrand fut conduit à élargir son spectre d'action au-delà du seul Cher. En effet, le général Jean-Édouard Verneau, chef de l'ORA de juin 1943 à son arrestation le 23 octobre 1943, donna à René Bertrand la responsabilité d'organiser l'ORA à l'échelle de quatre départements : le Cher, le Loir-et-Cher, le Loiret et la Nièvre. Les deux hommes se connaissaient pour s'être côtoyés auprès du général Noguès en 1939-1940.

Cet élargissement fut confirmé au printemps suivant. René Bertrand fut amené à quitter le Cher pour une mission d'organisation des maquis du Morvan, à la demande du Comité d'action militaire (COMAC), l'organe militaire du Conseil national de la Résistance. Le COMAC revendiquait alors d'exercer la direction des FFI. Il avait fondé de grands espoirs sur le Morvan, susceptible d'accueillir d'importants maquis. René Bertrand y reçut, sous le pseudonyme *Dupin*, une mission « d'impulsion et de coordination » à cheval sur l'Yonne, la Nièvre et la Saône-et-Loire « en raison de sa connaissance parfaite de cette région et de ses antécédents³¹ ». Cette désignation avait été proposée par le général Revers, successeur du général Verneau. Bertrand travailla en lien direct avec l'un des trois membres de la direction collégiale du COMAC, Jean de Vogüé (*Vaillant*), frère du commandant des FFI du Cher-Nord, Arnaud de Vogüé (*Colomb*). Il opéra depuis Paris, où il bénéficia d'une couverture au sein des établissements Froges et Camargue du groupe Péchiney³².

René Bertrand s'est rapidement trouvé en butte au DMR André Rondenay, envoyé de Paris vers le Morvan après le débarquement de Normandie. L'état-major FFI de Londres avait conçu son propre projet pour le Morvan et ne comptait pas laisser la main au COMAC. Aux alentours du 20 juillet, face à une situation bloquée, René Bertrand regagna le Cher. Il s'y consacra à la remobilisation du réseau du 1^{er} RI, malgré une demande de retour vers le Morvan encore reçue du COMAC le 15 août³³. Bien

28 *Ibid.*

29 SHD, GR 19P36/17 : Lettre du colonel Chomel aux lieutenants-colonels Rolland et Surcouf, 23 septembre 1944.

30 SHD, GR 19P36/17 : BCM, note n° 144/1, 23 septembre 1944.

31 KRIEGEL-VALRIMONT, Maurice, *La Libération – Les archives du COMAC*, Paris, éd. de Minuit, 1964, p. 244-246.

32 DAINVILLE, Augustin de, *L'ORA...*, *op. cit.*, p. 239-240.

33 Rapport de l'équipe Ivor, doc. cit.

qu'inaboutie, sa mission l'amena à dépasser le seul cadre de l'ORA. Revenu dans le Cher, il fut identifié pour héberger l'équipe *Jedburgh Ivor*, précédemment évoquée, aux côtés de laquelle il travailla avec les responsables AS et FTP du Cher et de ses marges, ainsi qu'avec le DMR Déchelette³⁴.

Divergences

René Bertrand et Raymond Chomel ont-ils œuvré de concert ? En 1943, la répartition de leurs zones d'action – au premier la partie du Cher en deçà de la ligne de démarcation, au second l'Indre – fut opérée conjointement. Les deux officiers restèrent en contact, se rencontrant par exemple encore le 15 mai 1944. Leurs trajectoires se distancèrent ensuite du fait des missions plus larges de René Bertrand et de dynamiques départementales différentes. Aucun échange n'est signalé au cœur de l'été 1944. Concernant le ralliement du 1^{er} régiment de France, chacun paraît avoir mené ses propres tractations.

Aux premiers jours du mois de septembre, leurs deux groupements se trouvèrent engagés dans un combat commun, face aux 20 000 hommes de la colonne du général Elster, l'arrière-garde des forces allemandes se repliant du Sud-Ouest vers la Bourgogne. Ses composantes abordèrent l'Indre et le Cher le 5 septembre. Hormis son élément de tête qui parvint jusqu'à Autun le 8 septembre, la colonne, harcelée par les maquis et l'aviation alliée, se heurta à l'obstacle de la Loire, dans le cadre de combats impliquant les FFI des départements traversés, mais également des contingents arrivés de Corrèze, d'Auvergne et de Toulouse.

Au fil des jours, le général Elster, acculé, reçut plusieurs offres de reddition. La négociation tentée le 9 septembre par des officiers de l'état-major du colonel Chomel (qui était alors à Limoges comme cela sera évoqué) fut décisive. Le 10 septembre à 15 heures, à la sous-préfecture d'Issoudun, le général Elster signa son acte de reddition avec le général Robert Macon, commandant la 83^e division d'infanterie américaine qui bordait la Loire plus au nord. Raymond Chomel, revenu de Limoges, assista à la cérémonie.

Le gros de la colonne Elster se trouvait alors entre le Cher et la Loire, dans la zone d'action du colonel Bertrand. Ce dernier n'avait pas été associé aux négociations et n'en fut informé que le 10 au soir, lorsque Raymond Chomel parvint à le joindre par téléphone. Mis devant le fait accompli, il exigea que le général Elster vienne signer auprès de lui un nouvel acte fixant les conditions de ses mouvements vers les lignes américaines. Cette deuxième cérémonie se tint le 11 septembre à Arçay (Cher). L'épisode laissa un goût amer aux représentants de la Résistance, maintenus sur la touche par les Américains. Il fait également figure de rupture entre René Bertrand et Raymond Chomel. Le premier, qui aurait espéré obtenir lui-même la capitulation du général Elster, fut contrarié par l'initiative du second. Une mésentente durable s'installa, perdurant après-guerre lors des premières commémorations³⁵.

L'émergence des projets de grandes unités

Une fois leurs départements libres d'Allemands, René Bertrand et Raymond Chomel furent confrontés à une question que se posèrent la plupart des chefs FFI : que faire de leurs unités ? Bien que les sources manquent à ce sujet, il semble logique que les colonels Bertrand et Chomel se soient tournés vers l'état-major national de l'ORA, en quête d'instructions. Si tel fut le cas, ils ne purent que déchanter. Au cours des premiers

34 *Ibid.*

35 *La Marseillaise du Centre*, n° 922 et 923, 4 et 5 septembre 1947.

jours de septembre 1944, le général Revers diffusa en effet des directives en décalage avec la situation militaire. Le 4 septembre, alors que les combats perduraient des Vosges au Berry, le général Revers fixa comme priorité le fait de « perpétuer le souvenir de l'ORA³⁶ ». Le 10 septembre, une nouvelle instruction enfonça le clou :

Que va devenir l'Organisation de Résistance de l'Armée maintenant. Il est certain qu'étant surtout composée d'officiers et de sous-officiers de l'armée d'active notre organisation doit disparaître très rapidement puisque tous nous allons rentrer dans l'armée française. Cependant, il ne peut être question de supprimer d'un trait de plume du jour au lendemain ce mouvement qui a atteint une activité importante³⁷.

À rebours de l'affirmation d'une non-suppression de l'ORA « d'un trait de plume », ces propos étaient suivis de préconisations annonçant une liquidation imminente : recensement des membres, consignation « de la vie que nous venons d'avoir » car « plus tard, nous serons heureux de revivre les belles heures passées ensemble ». Que pouvaient penser les cadres régionaux de l'ORA pour la plupart encore engagés au combat ? Le 10 septembre, la reddition de la colonne Elster était à peine acquise. Nulle allusion n'en fut faite dans la note du général Revers, qui semblait avoir tourné la page FFI dans la foulée de sa nomination du 26 août comme adjoint du général Koenig à Paris.

Paradoxalement, c'est dans ce contexte d'absence d'instructions que les colonels Bertrand et Chomel engagèrent l'évolution de leurs groupements vers une organisation de division. Quel fut le déclic ? Faute de témoignage des intéressés, seules des hypothèses peuvent être avancées. Un fait médiatique peut avoir servi de source d'inspiration : le discours radiodiffusé du général de Gaulle, tenu au palais de Chaillot le 12 septembre. En effet, annonçant la levée de deux divisions en Bretagne et dans la région parisienne, il affirma sa certitude « que d'autres encore pourront être constituées ailleurs³⁸ ». Forts de leurs expériences des fonctions d'état-major, les colonels Bertrand et Chomel s'y attelèrent, le premier au sein de la nouvelle 5^e région militaire centrée sur Orléans, le second depuis la 12^e région militaire calquée sur la région clandestine R5 de Limoges.

La mise au vert de la Brigade Charles Martel

Le cadre géographique de la région R5, puis de la 12^e région militaire, ne correspondait guère au périmètre d'action de Raymond Chomel, qui avait œuvré dans un espace davantage ligérien que limousin. La 32^e demi-brigade s'était installée à Tours et à Loches, en Indre-et-Loire, un département relevant de la 4^e région militaire d'Angers³⁹. Dans les mêmes temps, Raymond Chomel s'est trouvé – malgré lui – plongé dans le jeu d'acteurs pour l'exercice du commandement de la 12^e région. Durant l'été, son nom fut proposé pour cette fonction par le général Revers⁴⁰. Raymond Chomel ne le sut que le 6 septembre⁴¹. Or, à cette date, le commandement régional était déjà assuré *de facto* par le colonel FFI Maurice Rousselier, chef régional FFI. Rousselier perçut la désignation de Chomel comme une manœuvre hostile :

Je suis informé par l'OMA [l'ORA] de la nomination d'un chef militaire régional pour Limoges. Je n'ai pas l'intention de finir mes jours comme commandant militaire de R5, mais dans la situation actuelle, et sans considérations personnelles, je fais toutes réserves sur

36 SHD, GR 1K561 : Note sur les mesures à prendre pour perpétuer le souvenir de l'ORA, 4 septembre 1944.

37 SHD, GR 19P36/6 : Note de l'état-major national de l'ORA, 10 septembre 1944.

38 Discours du général de Gaulle du 12 septembre 1944, www.charles-de-gaulle.org.

39 DRUART, Jean, *Brigade Charles Martel...*, op. cit., p. 160-163.

40 WEISS, Stéphane, *Le réarmement français...*, op. cit., p. 39.

41 SHD, GR 1K561 : Message n° 264DR/L du colonel Fortin au colonel Chomel, 6 septembre 1944.

l'opportunité de cette mesure et la gravité des réactions qui en résulteraient. Je dirai au minimum que cette décision est prématurée d'un mois ou deux⁴².

Ainsi, pour Maurice Rousselier, Raymond Chomel passa du statut de subordonné éloigné à celui de concurrent. Une confusion supplémentaire fut introduite par la circulation quasiment simultanée du nom d'un autre potentiel concurrent : un certain colonel Lhomme, mentionné à partir du 25 août. Il s'agissait en fait d'une altération du nom de Chomel au fil des transmissions et des décodages des messages cryptés sur la désignation des commandants régionaux : Lhomme et Chomel ont le même nombre de caractères et partagent cinq lettres sur six, sachant que les registres du SHD ne font état d'aucun colonel Lhomme en exercice en 1944-1945... Cette altération, qui ne fut pas la seule, fut entretenue au fil des listes diffusées par le ministère de la Guerre et ses émissaires, si bien qu'une nouvelle liste datée du 30 août maintint le nom du colonel Lhomme pour Limoges mais réintroduisit celui du colonel Chomel pour la région de Poitiers⁴³.

Comment Raymond Chomel a-t-il réagi ? Le 8 septembre, bien qu'en plein engagement contre le groupement Elster, il prit la route de Limoges, après avoir confié le commandement de sa brigade à son second, le colonel Ghislain. Son ordre du jour avait les traits d'un message d'adieu⁴⁴. Son absence fut pourtant brève : il revint dans l'Indre dès le lendemain, reprenant aussitôt son commandement⁴⁵. Qui a-t-il rencontré à Limoges ? Les informations manquent. Quoi qu'il en ait été, Raymond Chomel renonça, non sans amertume :

J'aurais voulu donner la même valeur militaire [que la *Brigade Charles Martel*] à tous les éléments du maquis, du moins dans mon département. L'ambition de très jeunes chefs, les partis pris politiques, ont écarté systématiquement l'ORA de toute action directrice et ont limité mon action personnelle⁴⁶.

Qui Raymond Chomel, entré dans sa quarante-septième année le 5 septembre, visait-il ? Peut-être Paul Mirguet, alors âgé de 33 ans, mais plus sûrement Maurice Rousselier, alors tout juste trentenaire... Le 14 septembre, Raymond Chomel fut informé de sa nouvelle nomination à Poitiers⁴⁷. Sa possible arrivée y fut évoquée⁴⁸ mais il ne s'y rendit pas. Après son retour de Limoges, il s'est exclusivement focalisé sur la pérennisation de sa brigade, tout en contactant le ministère de la Guerre, vraisemblablement par l'entremise du commandant Pierre Conze. Jusqu'alors chef d'état-major national de l'ORA, celui-ci avait rejoint les services du ministère.

Une manœuvre fut préparée : le transfert de la *Brigade Charles Martel* vers le Loir-et-Cher, au sein de la 5^e région militaire, hors du giron de Limoges. Ce transfert fut acté par un ordre ministériel du 21 septembre⁴⁹ et opéré dans la foulée, le 23. Le projet était connu des cadres de l'ORA à Limoges mais, comme en atteste un message du

42 Arch. dép. de Seine-Saint-Denis, 304J4. Fonds Alfred Malleret-Joinville : Note du colonel Rousselier au COMAC, 6 septembre 1944.

43 SHD, GR 8P8 : Notes n° 83/Cab et 117/Cab du général Noiret, 25 et 30 août 1944.

44 JOUANNEAU, Michel, *La fin des illusions, la capitulation de la colonne Elster*, chez l'auteur, 1984, p. 77.

45 DAINVILLE, Augustin de, *L'ORA...*, op. cit., p. 272-274.

46 Rapport du colonel Chomel, 2 octobre 1944, doc. cit.

47 SHD, GR 1K561 : Lettre du colonel Fortin au colonel Chomel, 14 septembre 1944.

48 Arch. dép. de la Vienne, 106W216 : Note du commissaire de la République Jean Schuhler, Affaire Rollot, non datée.

49 SHD, GR 13P82 : Ordre n° 76-EMGG/3, 21 septembre 1944.

24 septembre annonçant « une forte crise » quand l'information circulerait⁵⁰, ne l'était pas de Maurice Rousselier, mis devant le fait accompli. Il en alla de même à Châteauroux pour Paul Mirguet et Roland Desplains, seulement informés le 23, alors que les mouvements avaient débuté. Au 8^e régiment de cuirassiers, la première étape de 56 kilomètres, décrite comme « forcée⁵¹ », démontre une volonté de sortie rapide de la 12^e région. L'ordre du 21 septembre évoquait un mouvement de la brigade vers la région de Pithiviers (Loiret). En accord avec l'état-major de la 5^e région, commandée par le général Jules Delmas, les unités de la brigade convergèrent toutefois vers Blois, où Raymond Chomel installa son poste de commandement. Un nouveau déplacement vers Chartres fut annoncé⁵² mais resta sans suite.

L'organisation de la Brigade Charles Martel

Raymond Chomel s'est résolument inscrit dans une perspective de moyen à long terme :

Le rôle de l'ORA ne pouvait se limiter, à mon avis, à une simple participation aux opérations. Il devait être prolongé par une action préparée dans la reconstitution de l'Armée. Je n'ai jamais cessé d'y penser, d'y travailler et la mise sur pied d'une "Brigade" n'avait pas tant pour but de me permettre de manœuvrer que d'en faire un élément susceptible de servir de noyau à une formation régulière⁵³.

À la mi-septembre, la brigade aurait compté quelque 3 000 hommes, dont 150 officiers et 400 sous-officiers⁵⁴. Les décomptes ultérieurs montrent un resserrement puis une stagnation entre 2 400 et 2 500 hommes. À l'issue des combats estivaux, la brigade a vraisemblablement connu des retours au foyer, observés parmi l'ensemble des formations FFI. Malgré une offre d'accueil d'autres composantes FFI de l'Indre, formulée le 23 septembre, la brigade est restée structurée autour de ses seules composantes du mois d'août. Jusqu'à la fin de l'année, les seuls nouveaux apports identifiés furent des officiers rappelés à l'activité et des recrues de la 5^e région, tels que 300 jeunes incorporés d'Eure-et-Loir en novembre⁵⁵. Une inflexion n'apparut qu'en janvier 1945, lors de l'intégration d'un bataillon sarthois du front de Saint-Nazaire (voir le graphique 2).

La *Brigade Charles Martel* adopta une structure ternaire, avec les 27^e et 32^e demi-brigades (comptant chacune deux bataillons) et un groupement couplant le 17^e BCP et le 8^e régiment de cuirassiers. À la mi-octobre, ces bataillons restaient d'une taille limitée, de 190 hommes (à la 27^e demi-brigade, à raison de deux ou trois compagnies par bataillon) à 500 hommes (17^e BCP, à quatre compagnies), voire près de 700 hommes (8^e régiment de cuirassiers, alignant cinq escadrons). Le 22 octobre, la brigade comptait un officier pour dix hommes et un sous-officier pour quatre hommes. Ce niveau d'encadrement élevé résultait tant de l'effort de recrutement de cadres d'active que de la difficulté à accueillir des recrues faute d'armes et d'habillement⁵⁶.

De petites unités de soutien (transmissions, train...) furent organisées. La constitution d'une formation d'artillerie intervint de même le 13 septembre, confiée au capitaine Georges Koch. Ses efforts se concentrèrent sur la récupération de canons allemands antichars de calibre 75 mm. Deux premières pièces furent récupérées à

50 SHD, GR 1K561 : Lettre de l'ORA de Limoges au colonel Chomel, signature illisible, 24 septembre 1944.

51 LEMBREZ, Claude, *Histoire du Groupement d'escadrons Calvel*, op. cit., p. 198-199.

52 SHD, GR 9P39 : 5^e région militaire, ordre général n° 3, 5 octobre 1944.

53 Rapport du colonel Chomel, 2 octobre 1944, doc. cit.

54 Rapport du colonel Chomel, 1^{er} octobre 1944, doc. cit.

55 SHD, GR 9P39 : Subdivision d'Eure-et-Loir, rapport d'activité du 15 au 30 novembre 1944.

56 SHD, GR 13P82 : BCM, notes des 22 et 27 octobre 1944.

Buzançais le 14 septembre, suivies par cinq autres, glanées en Indre, Eure-et-Loir et Mayenne. Leur remise en état nécessita plusieurs semaines. À la mi-novembre, quatre canons étaient fonctionnels⁵⁷.

L'essor du Groupement Bertrand

La mise sur pied du *Groupement Bertrand* s'est déroulée de la mi-septembre à la fin du mois d'octobre, parallèlement à la mise en place de la subdivision du Cher, également confiée au colonel Bertrand le 8 septembre⁵⁸. Il embrassa cette nouvelle fonction à compter du 12 septembre, à l'issue des combats contre la colonne Elster. René Bertrand appréhenda ses deux premières unités, le 1^{er} RI et la 33^e demi-brigade, comme une « amorce d'une grande unité⁵⁹ », tout en s'ouvrant à l'ensemble des composantes FFI du Cher, FTP compris. Il organisa de concert avec les chefs FFI concernés la mise sur pied de deux nouvelles unités : une 34^e demi-brigade confiée à Arnaud de Vogüé (ex-commandant des FFI du Cher-Nord) et un groupe de reconnaissance issu des FFI de l'est du Cher. La démarche propre à l'ORA de reconstitution du 1^{er} RI s'est ainsi muée en une démarche départementale transcendant les appartenances politiques.

René Bertrand a reproduit dans le Cher l'action qu'il n'avait pu mener à bien dans le Morvan, à la faveur d'un environnement bien plus favorable. Son statut de commandant de subdivision lui a conféré une légitimité. Son expérience d'attaché militaire d'ambassades puis du cabinet du général Noguès lui a sans doute servi. De « longues tergiversations⁶⁰ » furent ainsi nécessaires avec les chefs des FTP regroupés en un *Régiment populaire du Berry*. Elles aboutirent : ceux-ci fournirent un bataillon pour la 34^e demi-brigade. Cet élargissement se révéla fructueux. Comme le montre le graphique 1, le groupement tripla ses effectifs passant de 1700 hommes à 5 100. Il les maintint ensuite grâce à des dépôts organisés au sein de la 5^e région.

Calquant l'organisation d'une division, le groupement adopta une structure ternaire plus équilibrée que celle de la *Brigade Charles Martel*, avec trois demi-brigades de deux bataillons d'infanterie (pour un total de 4 400 hommes), un groupe de reconnaissance de 350 hommes, un groupe d'artillerie de 250 hommes (doté de divers canons récupérés au polygone de Bourges) et des services, dont une équipe d'infirmières dirigées par Marie-Antoinette Bertrand, l'épouse du colonel. L'organisation obtenue était particulièrement aboutie mais, comme pour la *Brigade Charles Martel*, la situation matérielle restait précaire.

Singularités et limites

Les colonels Bertrand et Chomel ne furent pas les seuls anciens cadres de l'armée d'armistice ayant cherché à reconstituer leurs anciennes unités de 1940-1942. Ainsi qu'évoqué, leurs groupements se distinguèrent par leur niveau d'organisation. Celui-ci ne doit toutefois pas occulter des faiblesses structurelles. Bien que se référant à d'anciens régiments, ces unités étaient encore loin de répondre aux standards alliés de 1944, dans l'attente d'une reconnaissance officielle qui n'était pas garantie.

57 SHD, GR 12P141 : Journal de marche du II/20 RA.

58 DAINVILLE, Augustin de, *L'ORA...*, *op. cit.*, p. 273.

59 SHD, GR 9P39 : Note n° 458/I du colonel Bertrand, 31 octobre 1944.

60 SHD, GR 13P72 : Lettre du colonel Bertrand au général Delmas, 24 octobre 1944.

Des organisations originales au sein des FFI et de l'ORA

Au plan national, parmi les quelque 575 bataillons de marche FFI de l'automne 1944, seuls 44 furent dénommés en référence aux unités de 1940-1942⁶¹. Les choix de Raymond Chomel et René Bertrand furent ainsi l'exception. L'appartenance à l'ORA ne fut pas synonyme de recours aux numéros de l'armée d'armistice, même aux abords de ses anciennes garnisons, à l'image du *Corps Franc Pommiès*. Principale unité ORA de la région toulousaine, comptant quelque 3 500 hommes à la mi-septembre 1944, ce groupement n'arbora aucun numéro régimentaire jusqu'à sa régularisation en tant que 49^e RI en février 1945 sur décision du général de Lattre de Tassigny.

L'idée d'une structuration en nouvelles divisions resta aussi l'exception. La marche à franchir était bien trop élevée. Les unités FFI s'organisèrent préférentiellement en bataillons ou régiments autonomes. Considérons le groupement auvergnate ayant rejoint la 1^{re} armée sous la direction du colonel Roger Fayard, commandant régional de l'ORA. Initialement fort de 7 500 hommes, il arbora brièvement l'appellation de *Division légère d'Auvergne*. Néanmoins, confronté à une fonte de ses effectifs, il se restructura dès le mois d'octobre sur une base régimentaire et fut renommé le mois suivant en référence au 152^e RI en garnison dans l'Allier en 1940-1942.

À la mi-octobre, parmi les formations FFI, un niveau d'organisation comparable aux groupements des colonels Bertrand et Chomel, autour d'une structure divisionnaire, ne s'observait que dans le secteur alpin, dans le cadre de la *Division alpine FFI*. Pensée à l'échelle des huit départements de l'ex-région clandestine R1 et articulée en fonction des vallées alpines à défendre, elle était organisée en cinq demi-brigades interarmes d'un effectif moyen de 3 000 hommes. La comparaison fonctionne davantage avec le *Groupement Bertrand* qu'avec la *Brigade Charles Martel*, dont les effectifs ne faisaient qu'approcher ceux des demi-brigades alpines.

Le frein du matériel

À la mi-octobre, les groupements des colonels Bertrand et Chomel avaient stabilisé leur organisation. Ils présentaient néanmoins des limites, que le colonel Bertrand n'a pas dissimulé. Selon ses termes de la fin du mois d'octobre, son groupement ne pouvait « recevoir que des missions de combat élémentaires » : « il peut tenir un secteur défensif ou des zones passives, mais n'ayant qu'une expérience du combat de harcèlement, il n'a pas reçu l'épreuve du canon et n'a subi aucun entraînement à caractère offensif sur un adversaire de valeur ». Et d'ajouter que son armement et son équipement hétéroclites ne le lui permettraient pas⁶².

Le constat n'était pas meilleur au sein de la *Brigade Charles Martel*. En octobre, usure et manque de pièces générèrent un taux d'indisponibilité de 24 % parmi ses 103 voitures, de 33 % pour ses 33 camionnettes et de 41 % parmi ses 36 camions issus de réquisitions et de récupérations... Au quotidien, les 130 bicyclettes des ex-détachements cyclistes du 1^{er} régiment de France se révélèrent bien utiles, bien loin des standards alliés de l'époque. Quant aux « véhicules de combat » de la brigade, ils se limitaient à quinze side-cars et huit motos du 1^{er} régiment de France, ainsi que cinq voitures tous terrains Laffly, camouflées en 1942 au château de Marecreux (à Saint-Lactencin en Indre)⁶³. Signalons aussi l'héritage équestre du 1^{er} régiment de France : à la fin du mois d'octobre, le *Groupement Bertrand* comptaient 275 chevaux et mulets et la *Brigade Charles Martel* en dénombrait 164.

61 WEISS, Stéphane, *Le réarmement français...*, op. cit., p. 199-214.

62 Lettre du colonel Bertrand, 24 octobre 1944, doc. cit.

63 BCM, note du 27 octobre 1944, doc. cit.

Quête de reconnaissance

Reconstituer les régiments de l'ex-9^e division militaire impliquait d'obtenir une reconnaissance officielle. Dans le cas de la *Brigade Charles Martel*, l'ordre de mouvement du 21 septembre constituait déjà une forme d'identification au plus haut niveau de l'armée. Raymond Chomel n'en resta pas là. Dès le 28 septembre, à peine implanté à Blois, il écrivit au ministre de la Guerre pour solliciter l'autorisation du port par ses unités des numéros des corps dont elles avaient repris la tradition. Une réponse favorable lui parvint le 14 octobre⁶⁴ : les unités de la brigade pouvaient être nommées 8^e régiment de cuirassiers, 17^e BCP, 27^e et 32^e RI.

Cette décision venait entériner un état de fait. La 32^e demi-brigade, issue du maquis d'Épernon, avait récupéré aux premiers jours de septembre le drapeau du 32^e RI, caché à Dolus-le-Sec depuis décembre 1942. Son 1^{er} bataillon fit son entrée à Tours le 4, derrière ce drapeau, accompagné des emblèmes des 93^e et 130^e RI, dissimulés à ses côtés⁶⁵. De même, l'étendard du 8^e régiment de cuirassiers fut arboré à Saint-Maur et Châteauroux les 10 et 11 septembre. Vingt jours plus tard, sans attendre la décision ministérielle du 14 octobre, la subdivision militaire de Blois dressa un procès-verbal de formation du 8^e régiment de cuirassiers⁶⁶.

La décision du 14 octobre, signée par le général Roger Leyer dirigeant l'état-major général à la Guerre, a été perçue comme la reconnaissance officielle des composantes de la *Brigade Charles Martel* en tant qu'unités régulières⁶⁷. Cette missive n'en disait pourtant rien. Sa portée restait précaire. De fait, en janvier 1945, le numéro du 27^e RI fut finalement attribué à la 1^{re} armée pour un régiment de FFI bourguignons. En lieu et place, le 27^e RI de la *Brigade Charles Martel* fut rebaptisé en tant que 21^e RI, sans filiation avec l'ex-9^e division militaire.

Dans le Cher, outre l'étendard du 1^{er} RI, le colonel Bertrand avait conservé le drapeau du 33^e RI, compagnon de route du 1^{er} RI en 1939-1940. Il servit de référence pour dénommer la 33^e demi-brigade⁶⁸. Concernant la 34^e demi-brigade formée en septembre, il n'y a pas de mention de filiation avec l'ancien 34^e RI de Mont-de-Marsan. Le choix opéré semble arithmétique : après les 32^e et 33^e demi-brigades, pourquoi pas une 34^e ? La composante d'artillerie du *Groupement Bertrand* fut nommée en référence au 72^e régiment d'artillerie, en garnison à Issoudun entre 1940 et 1942. Quant à son unité de reconnaissance, issue des FFI de l'est du Cher, elle fut désignée 8^e Groupe de reconnaissance⁶⁹. Le groupement arbora ces numéros jusqu'en février, ayant entre-temps rejoint le front de Royan.

Une concrétisation sur les fronts de l'Atlantique

La *Brigade Charles Martel* fut mise en alerte à Blois, le 6 octobre, au sujet de supposés éléments allemands errant encore entre la Loire et le Cher⁷⁰. Cette fausse alerte

64 SHD, GR 13P82 : Lettre n° 186/1 du colonel Chomel, 28 septembre 1944 ; Décision n° 581-EMGG/1, 14 octobre 1944.

65 DRUART, Jean, *Brigade Charles Martel...*, op. cit., p. 160-161.

66 LEMBREZ, Claude, *Histoire du Groupement d'escadrons Calvel*, op. cit., p. 192-194 et 203.

67 DRUART, Jean, *Brigade Charles Martel...*, op. cit., p. 170 ; BERNARD, Danielle, « Le général Chomel... », art. cit.

68 Rapport de l'équipe Ivor, doc. cit.

69 Était-ce une référence au 8^e régiment de cuirassiers ou un souvenir du 8^e groupe de reconnaissance divisionnaire organisé en 1939 à Moulins, dans l'Allier voisin ?

70 SHD, GR 13P82 : BCM, ordre n° 288/2-3, 6 octobre 1944.

eut le mérite de soulever la question de l'emploi des deux brigades. Allaient-elles rejoindre la 1^{re} armée française ? Dans son ordre du jour du 8 septembre, le colonel Chomel évoqua la perspective des rives du Rhin « comme en 1793⁷¹ ». Le mouvement de sa brigade vers Blois en fut d'ailleurs perçu comme les prémices⁷². Un tableau de l'état-major de la 1^{re} armée, identifiant la brigade comme un potentiel renfort, montre que l'hypothèse fut envisagée⁷³. Quoi qu'il en ait été, pour les colonels Chomel et Bertrand, le soleil se leva à l'ouest.

L'opportunité des Forces françaises de l'Ouest

En août 1944, des garnisons allemandes restèrent retranchées sur le littoral atlantique, du Médoc à la Bretagne. L'absence d'enjeu stratégique conduisit le haut commandement allié à ne consentir qu'une garde statique, reposant principalement sur des contingents issus des FFI. Afin de les encadrer, le général de Gaulle créa le 14 octobre le commandement des Forces françaises de l'Ouest (FFO), confié au général Edgard de Larminat. Français libre de la première heure, il dut d'abord constituer *ex nihilo* son état-major. Il s'appuya sur des anciens de la France libre et sur l'ex-état-major national de l'ORA. Le général André d'Anselme, ancien second du général Revers, devint son adjoint, tandis que le commandant Pierre Conze fut désigné chef d'état-major des FFO.

Pierre Conze saisit cette opportunité pour placer au sein des FFO les groupements des colonels Bertrand et Chomel. Dès le 14 octobre Raymond Chomel fit étudier par son état-major l'hypothèse d'un déplacement vers Nantes ou Lorient⁷⁴. Depuis Paris, tandis que le général de Larminat entamait une tournée des secteurs d'opération de l'Atlantique, Pierre Conze l'informa par télégramme de la disponibilité des deux brigades. Ce lobbying, également mené au sein du ministère, porta ses fruits. Le 22 octobre, Pierre Conze obtint que Raymond Chomel soit nommé à la tête du secteur de Saint-Nazaire et que les deux brigades rejoignent les FFO⁷⁵.

À pied d'œuvre devant Royan et Saint-Nazaire

Raymond Chomel fut reçu par le général de Larminat le 25 octobre, à Angers. Accompagné de deux officiers, il prit ses nouvelles fonctions à Nantes dès le lendemain, en tant que commandant des Forces françaises de Loire-Inférieure (FFLI). Sa brigade était restée en 5^e région, aux ordres du colonel Ghislain. Chomel fit tout son possible pour hâter son arrivée, afin de l'employer comme modèle pour les FFI du front de Saint-Nazaire, ainsi qu'il l'écrivit à Pierre Conze, après avoir évoqué les écueils organisationnels constatés sur place :

Toutes ces difficultés sont solubles rapidement si vous me donnez ma brigade. Sinon, je ne réponds de rien. J'ai besoin immédiatement de mon état-major, de mes chefs de services et d'un bataillon (le 17^e BCP pour ne pas couper une demi-brigade) [...]. L'arrivée d'une unité équipée (à peu près) permettra de dire à tous : patience, nous arrivons vous relever et voici ce que nous ferons de vous [...]⁷⁶.

71 JOUANNEAU, Michel, *La fin des illusions...*, *op. cit.*, p. 77.

72 DRUART, Jean, *Brigade Charles Martel...*, *op. cit.*, p. 168-169.

73 SHD, GR 10P225 : 1^{re} armée, tableau de situation des FFI, fin octobre 1944.

74 SHD, GR 1K561 : BCM, état d'effectifs, de transports et d'armement, 14 octobre 1944.

75 SHD, GR 10P352 : Télégrammes du commandant Conze au général de Larminat, 19 et 22 octobre 1944.

76 SHD, GR 1K561 : Lettre du colonel Chomel au commandant Conze, 30 octobre 1944.

Le vœu de Raymond Chomel fut exaucé le 7 novembre⁷⁷. Les composantes de sa brigade montèrent en ligne devant Saint-Nazaire à partir du 11. Raymond Chomel dut cependant composer avec des cadres FFI très autonomes, implantés sur place depuis le mois de septembre et jaloux de leurs prérogatives. Son arrivée généra des « appréhensions » parmi les cadres vendéens⁷⁸. De même, au sud de la Loire, le lieutenant-colonel FFI Georges Petit (*Claude*), arrivé de la Vienne, ne dissimula pas son dépit face au nouvel état-major des FFLI, « trop centralisateur, trop rigide », non sans accuser la *Brigade Charles Martel* de favoritisme en matière de répartition des maigres dotations. La présence d'éléments de l'ex-1^{er} régiment de France « particulièrement mal considérés des ex-maquisards de la Vienne et des départements limitrophes » n'arrangea rien⁷⁹. Le 32^e RI fut par exemple accueilli avec défiance par les unités voisines⁸⁰.

René Bertrand, qui fut informé de son départ vers l'Atlantique le 24 octobre, ne connut pas de telles déconvenues. Son groupement rejoignit la Charente-Maritime à partir du 10 novembre, date à laquelle René Bertrand cessa de diriger la subdivision du Cher⁸¹. Le 1^{er} RI fit par exemple mouvement de Bourges vers Saint-Jean-d'Angély du 13 au 16 novembre⁸². Le groupement fut d'abord placé en réserve. Ses composantes furent engagées par roulement face à Royan : la 33^e demi-brigade dès le 16 novembre, la 34^e demi-brigade à partir du 28, le 1^{er} RI à compter du 12 décembre. Le 13 décembre, le groupement prit en charge un créneau dans le secteur de Saujon⁸³.

Une consécration en demi-teinte : la formation de deux nouvelles divisions

Hormis la réception de quelques chenillettes et motos, l'affectation au sein des FFO des deux brigades ne modifia guère leur équipement, qui restait marqué du sceau de la disparité et de la débrouille. Elles furent toutefois rapidement identifiées comme noyaux de deux divisions du plan gouvernemental de réarmement⁸⁴ : les 1^{re} et 25^e divisions d'infanterie. Pour les colonels Bertrand et Chomel, cette reconnaissance fut synonyme de promotion au grade de général de brigade le 25 décembre 1944.

Le 12 décembre, le *Groupement Bertrand* fut désigné pour former la nouvelle 1^{re} DI aux côtés de bataillons de la 1^{re} région militaire (Lille). Dans cette perspective, il fut retiré des FFO et dirigé vers Bourges à partir du 22 février. Ses éléments fournirent le tiers des effectifs de la 1^{re} DI, au sein de laquelle le 1^{er} RI fut régularisé. Durant le mois d'avril, la division commença son équipement en matériel américain. Toutefois, le 29 avril, sur fond de mésentente franco-américaine, le processus stoppa net. Le 3 avril, la 1^{re} DI, dont René Bertrand était devenu le commandant en second, fut mise à la disposition de la 1^{re} armée française. Du 25 avril au 2 mai, elle rejoignit l'Alsace. Elle fut ensuite affectée sur la rive gauche du Danube, pour assurer la sécurité des arrières français. La division stationna par la suite dans le Wurtemberg, en Sarre puis au Pays de Bade, où elle fut dissoute en avril 1946⁸⁵.

77 SHD, GR 7P49 : Note de service n° 911-EMGG/3.O, 7 novembre 1944.

78 SHD, GR 1K561 : FFLI, note au sujet des bataillons vendéens, 3 novembre 1944.

79 SHD, GR 13P81 : Exposé du lieutenant-colonel Claude, 27 novembre 1944.

80 DRUART, Jean, *Brigade Charles Martel...*, op. cit., p. 188-189.

81 Compte rendu du colonel Bertrand, 31 octobre 1944, doc. cit.

82 SHD, GR 12P2 : Journal de marche du 1^{er} RI.

83 SHD, GR 10P426 : Comptes rendus quotidiens du Groupement Bertrand, hiver 1944-1945.

84 SHD, GR 7P49 : FFO, lettre n° 1 671/FFO/EM/1 du général de Larminat, 16 décembre 1944.

85 WEISS, Stéphane, « De la "pauvre armée du Nord" à la "belle 1^{re} division d'infanterie" : l'intégration des FFI du Nord et du Pas-de-Calais dans l'Armée en 1944-1945 », *Revue du Nord*, 2019, n° 425, p. 409-428.

La *Brigade Charles Martel* servit de creuset pour la 25^e DI, dont la composition fut actée par deux décisions ministérielles des 22 janvier et 8 février 1945. Le général Chomel disposait à la mi-janvier des 13 400 hommes des FFLI, un total insuffisant pour atteindre une cible placée à 16 500 hommes. De plus, les unités présentes restaient peu structurées et majoritairement composées de fantassins, sans spécialité particulière. Deux bataillons d'infanterie déjà régularisés, les II et III/67^e RI, rejoignirent le front ligérien en janvier 1945 mais sans être comptés au titre de la 25^e DI. Par ailleurs, le général Chomel dut retrancher de ses prévisions les 880 hommes du 8^e régiment de cuirassiers régularisé mais non-endivisionné. Seule embellie, le 5 mars, il reçut l'appoint des 1 200 hommes des 1^{er} et 5^e BCP, arrivés du front d'Alsace. Ironie du sort, ces deux bataillons étaient issus des formations FFI de l'Indre que Raymond Chomel n'avait pu rallier à lui durant l'été précédent. Malgré cet apport, la 25^e DI n'alignait encore que 13 700 hommes le 20 mars⁸⁶.

La mise sur pied de la division généra un brassage d'hommes, qui dilua les filiations maquisardes, y compris celles de la *Brigade Charles Martel*. Celle-ci ne représentait que 15 % des effectifs de la 25^e DI. Au plan matériel, l'armement maquisard et l'équipement de récupération perdurèrent. Jusqu'à la fin des hostilités, aux côtés de la 66^e DI américaine, la 25^e DI assura la garde de la poche de Saint-Nazaire. Elle procéda à son occupation le 11 mai. En octobre, elle engagea sa transformation en une division aéroportée. La plupart des anciens FFI, démobilisés, ne connurent pas ces évolutions. Il en alla de même pour Raymond Chomel, qui quitta la division dès l'été 1945, réintégrant à cinq ans d'intervalle le cabinet du général de Gaulle.

*

En 1974, Augustin de Dainville indiqua que les brigades des colonels Bertrand et Chomel étaient restées « strictement ORA » et « n'ont été soumises à aucun amalgame⁸⁷ ». Ce propos vaut pour la brigade de Raymond Chomel, dont l'approche resta marquée d'une méfiance manifeste à l'égard des cadres non-militaires de la région R5. Les choix de René Bertrand, peut-être mieux préparé aux négociations politiques du fait de ses fonctions antérieures, montrent une tout autre approche. Il sut s'ouvrir à des sensibilités différentes, engageant un amalgame dont le spectre courut des FTP aux militaires du 1^{er} régiment de France. S'il y a eu mésentente, ce fut avec Raymond Chomel, suite à l'épisode de la colonne Elster.

Bien que constitués simultanément et dans un même espace géographique, les groupements des colonels Bertrand et Chomel restèrent disjoints. Aucune trace d'échange direct entre les deux colonels n'est conservée après la mi-septembre 1944. Pour autant, il ne semble pas qu'il y ait eu de concurrence. La répartition des effectifs du 1^{er} régiment de France resta équilibrée, à défaut d'avoir été concertée. De même, tandis que Raymond Chomel, à la recherche de matériels comme de troupes, fit prospecter aussi bien l'Indre, l'Indre-et-Loire que l'Eure-et-Loir et le Loir-et-Cher, il n'interféra semble-t-il pas dans les affaires du Cher où œuvrait René Bertrand.

Leurs efforts aboutirent à la fin de l'année 1944, dans le sillage du général de Larminat. Démontrant que l'organisation rapide de contingents FFI en nouvelles unités régulières pouvait être menée en dehors du giron de la 1^{re} armée française, Raymond Chomel et René Bertrand étaient allés au bout de la logique de l'ORA, en reformant leurs anciens régiments, tout en posant les fondations de deux des huit divisions d'infanterie recrées en France avant le 8 mai 1945. Paradoxalement, ces résultats étaient presque fortuits. Les colonels Chomel et Raymond ont en effet développé leurs projets au moment où l'ORA s'effaçait en tant qu'organisation militaire. Bien qu'inattendues, leurs initiatives se

86 SHD, GR 10P452 : États des effectifs des FFLI, 11 janvier 1945 et 20 mars 1945.

87 DAINVILLE, Augustin de, *L'ORA...*, *op. cit.*, p. 270.

révélèrent cependant opportunes à l'heure où le gouvernement provisoire du général de Gaulle planifiait un programme de réarmement.